



Appel à projets Smart City 2017 : c'est parti !

Vu le succès de l'appel à projet de l'année passée, la Ville de Bruxelles remet ça ! A l'initiative de l'Echevin de l'Informatique, Mohamed Ouriaghli (PS), la Ville de Bruxelles relance son appel à projets Smart City avec à la clé un subside de 5000€ L'objectif est de soutenir les initiatives en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) et d'innovation. Les projets doivent être envoyés avant le 30 novembre 2017.

Bruxelles, le mercredi 25 octobre 2017

Avec son approche Smart City, la Ville de Bruxelles a l'ambition de rendre la ville de plus en plus intelligente. L'idée est d'utiliser les technologies de l'information et de la communication pour améliorer la qualité de vie des habitants, l'efficacité de la gestion urbaine, tout en respectant les besoins des générations futures dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux.

Dans cette optique de nombreux projets ont déjà vu le jour comme les guichets électroniques ou les poubelles intelligentes.

5000€ pour les projets gagnants

Pour donner un coup de pouce aux Bruxellois qui veulent innover, la Ville de Bruxelles lance un nouvel appel à projet Smart City. Les projets retenus sont susceptibles de recevoir un subside de 5000€ L'année passée, 36 projets ont été soumis et 6 lauréats ont obtenu cette aide financière.

Pour une technologie utile, qui améliore la vie des citoyens

Les thèmes abordés peuvent inclure l'éducation, la mobilité, la sécurité, l'environnement, la gouvernance, la santé ou l'énergie. Toutefois, trois principes doivent guider les réflexions des développeurs :

- le citoyen et ses besoins constituent le point de départ des réflexions ;
- la ville intelligente est une ville ouverte et connectée à divers réseaux d'échelles allant du citoyen à d'autres villes connectées, en passant par son administration propre ;
- les nouvelles technologies sont des outils pour faciliter l'émergence de projets intelligents.

Mohamed Ouriaghli (PS), Echevin de l'Informatique, précise: « donner un coup de pouce aux projets qui visent à améliorer le quotidien des Bruxellois permet également de continuer à développer la Ville de Bruxelles intelligente et de donner de la visibilité aux acteurs du

numérique. Pour cela, pour être présélectionnés les projets devront être innovants, réalisables et de qualité. Ensuite, pour être lauréat il faudra plaire aux Bruxellois car pour rendre le processus encore plus participatif, nous avons ajouté une nouveauté cette année : parmi les projets présélectionnés, les Bruxellois pourront voter pour les projets qu'ils préfèrent ! »

Informations pratiques :

Les projets doivent être soumis, pour le 30 novembre au plus tard

Les inscriptions se font via le formulaire en ligne sur le site <http://smartcity.bruxelles.be>.

Sont admises comme porteuses de projets toutes les personnes morales dont le siège social se trouve sur le territoire de la Ville de Bruxelles ou dont le public cible est celui de la Ville de Bruxelles.

Les Bruxellois pourront voter pour leur projet préféré en janvier 2018 sur la plateforme BPART, la nouvelle plateforme de participation citoyenne de la Ville.

Le règlement complet se trouve en pièce jointe.

Contact :

Coordination Smart City
smartcity@brucity.be

Cabinet de l'Echevin Ouriaghli Cedric Limani 02/2794135 – 0470/514600 cedric.limani@brucity.be
